

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-455-1934 26/10/1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 octobre 1934

Numéro JO
n° 455 du 31/10/1934

Date du numéro
31 octobre 1934

TEXTE INTÉGRAL

le gendarme Christoph, en service au Cercle de Djibouti, est mis a la disposition du chef du service judiciaire en qualité de commis-greffier, en remplacement de M. Gnnnadicom.